

No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### PROVINCE DE QUÉBEC

### COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES - ÉCOLE DU PARCHEMIN

**Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue le 13 décembre 2017 à 18 h, à l'école le Parchemin, Carignan**

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Katie Gagnon,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Isabelle Gagnon,	parent (membre substitut)

#### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
Louise Bisailon-Marcil,	représentante de la communauté
Yannick Lebel,	parent

#### ÉTAIT ABSENTE

Catherine Tardif,	parent
-------------------	--------

#### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h. Puisqu'il y a de nouveaux membres, chacun se présente.

#### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

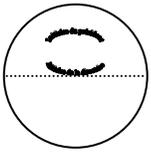
#### 3. Adoption de l'ordre du jour du 13 décembre 2017

Il est proposé par Carole Blanchard secondé par Katie Gagnon, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-17-18-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





**4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 22 novembre 2017**

Il est proposé par Isabelle Gagnon, secondé par Carole Rock d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-17-18-15

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Affaires relatives au procès-verbal du 22 novembre 2017**

*Point 7.2.2 activités parascolaires* : Dû à un manque de fiabilité de la compagnie, l'activité cheerleading ne sera pas reportée.

*Point 7.2.3 sondage de la CS* : Tous les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont rempli le sondage.

*Point 7.3.1 programme On bouge au cube* : On attend avec hâte la livraison d'un cube avec du matériel fourni par le programme (matériel sportif et de jeux).

**6. Paroles au public**

Rien à signaler.

**7. Étude des dossiers**

**7.1. DÉCISIONS**

**7.1.1. Approuver la révision budgétaire**

Une copie de la révision budgétaire 2017-2018 de l'école du Parchemin et du service de garde est remise aux membres. Martine Fréchette en fait la revue en détail et répond aux questions des membres. Quelques faits saillants :

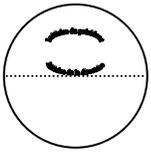
- Un montant de 1,000 \$ est alloué pour soutenir un élève scolarisé à la maison;
- Il semble y avoir des erreurs dans les frais chargés aux parents (ex. Agenda, 0 \$), il faudra confirmer ces chiffres;
- L'allocation de fonctionnement supplémentaire du service de garde réservée pour les services ayant plus de 200 enfants revient cette année (montant de 38,713 \$);
- Le programme On bouge au cube alloue 20,000 \$.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Manon Hébert, d'approuver la révision budgétaire 2017-2018 pour l'école du Parchemin et du service de garde telle que présentée.

CE-17-18-16

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

### **7.1.2. Adoption de la reddition de compte des mesures applicables à l'école**

Nouveau cette année, le conseil d'établissement doit adopter une résolution au nom de l'école pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour le libellé complet, voir la feuille de résolution officielle signée par la directrice et la présidente du conseil d'établissement.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Manon Hébert, que le conseil d'établissement de l'école du Parchemin confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement de nouvelles ressources tel que présenté dans la reddition de comptes de la directrice de l'école.

CE-17-18-17

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.2. DISCUSSION**

Rien à signaler.

### **7.3. INFORMATION**

#### **7.3.1. Comité de parents**

Rien à signaler, la prochaine réunion étant le 14 décembre 2017.

## **8. Varia**

Rien à signaler.

## **9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 février 2018 à 19 h à l'école du Parchemin, Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever la séance. Il est 19 h.

CE-17-18-18

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

-----  
Martine Fréchette, Directrice

-----  
Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----  
Date d'adoption du procès-verbal

